

Itinéraire

DÉBUT DU PARCOURS: PARKING DU PONT DE SAULX > Traversez l'Yvette, tournez à droite sur la rue de la Prairie puis à gauche rue du Baron de Nivière jusqu'aux haras. KM 1.30 - ÉTAPE 1 > Les haras passés, tournez à gauche sur le chemin longeant un mur de pierres puis à gauche à l'intersection suivante. KM 1.90 - ÉTAPE 2 > Au bout du chemin, tournez à droite vers le ruisseau des Paradis. Poursuivez tout droit et tournez à droite sur la rue de Villebon. Continuez sur le chemin de la Fontaine de Fer. Avant qu'il ne bifurque vers la droite, empruntez la sente sur votre gauche puis tournez à gauche dans la rue de Saulx-les-Chartreux. KM 3.80 - ÉTAPE 3 > Une fois au lavoir, remontez la rue Emile Chartier, poursuivez dans la forêt par le chemin du Haut des Paradis jusqu'à l'escalier débouchant sur la rue de Saulx. Traversez et tournez à droite au bout de la sente en face. Poursuivez dans la rue du Bois Courtin au carrefour. Suivez le chemin principal dans le boisement jusqu'à découvrir un mur de pierres sur votre gauche. KM 5.60 - ÉTAPE 4 > Poursuivez sur le chemin, traversez la route et continuez tout droit. Au bout du chemin, tournez à gauche pour avoir l'autoroute sur votre droite. Tournez à droite au rond point de l'échangeur et traversez l'autoroute. Suivez la rue jusqu'à pouvoir tourner à droite sur le chemin de Courtaboeuf. Tournez à droite à la première intersection et poursuivez tout droit au croisement pour descendre par un chemin courbe. KM 7.60 - ÉTAPE 5 > Restez sur le chemin principal, descendez les escaliers sur votre droite, poursuivez sur le chemin et traversez la route départementale par le pont puis tournez à droite en contrebas, dans la rue de Liederbach que vous suivrez. KM 8.80 - ÉTAPE 6 > Poursuivez sur la rue Jacques Brel, tournez à droite dans la rue des Maraîchers jusqu'à l'école. KM 9.50 - ÉTAPE 7 > Tournez à gauche dans la rue de la Basse Roche puis à gauche dans la rue de Palaiseau. Au rond-point, rejoignez le petit chemin sur votre droite pour suivre la Boëlle maintenue à votre gauche. KM 10.40 - ÉTAPE 8 > Poursuivez sur la promenade, passez sous deux grands tunnels et continuez le long du cours d'eau désormais sur votre droite. KM 11.20 - ÉTAPE 9 > Une fois passé le bief, traversez la Boëlle et continuez le long du cours d'eau. Traversez la route et poursuivez en face sur le sentier. Longez la Boëlle jusqu'au parking du pont de Saulx. KM 12.70 - ARRIVÉE

Les deux visages de Villebon

Reliez la vallée à la plaine de Villebon-sur-Yvette en vous faufilant par ses routes et chemins. Ce parcours vous permettra de découvrir les deux visages de la commune, divisée par le passage de l'autoroute A10 : l'urbain dense et ses étendues agricoles. Laissez vous surprendre par ces paysages maraîchers toujours en activité, retrouvez des haras historiques et laissez vous porter au fil de l'Yvette. Lors de votre promenade, veillez à adopter un comportement respectueux envers ce territoire préservé et à ne pas troubler l'activité de la faune et de la flore.

Le Triangle Vert des Villes Maraîchères du Hurepoix

Né le 27 juin 2003, le Triangle Vert regroupe les communes de Marcoussis, Saulx-les Chartreux, Nozay, Villebon-sur-Yvette, ainsi que leurs agriculteurs, et les accompagne dans leurs projets portant sur l'agriculture périurbaine. Tous ensemble travaillent à concilier un développement harmonieux des villes et le maintien d'une agriculture économiquement viable, dans une optique de développement durable du territoire.

INFOS PARCOURS

Randonnée pedestre ou VTT Durée: 3h20 à pieds Distance: 12,7 Km Niveau: facile

Départ : Villebon sur Yvette Les Devodes Pont de Saulx



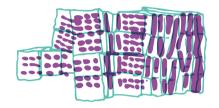


LES ITINÉRAIRES



LES HARAS DE VILLEBON

KM1.30 - ÉTAPE1: Construit en 1864 par le baron de Nivière près de son château, le haras est racheté en 1899 par un milliardaire new-yorkais. Ce nouveau propriétaire y fait entraîner des champions qui se démarquent sur les champs de courses parisiens en remportant plusieurs prix. La proximité avec les champs du hameau de Villiers et des autres plaines alentours permettait de fournir idéalement le haras en fourrage et de nourrir la vingtaine de chevaux qui y résidait. Reconverti en logements depuis 2004, vous pouvez toujours apercevoir à l'entrée, rue du Baron de Nivière, la haute porte charretière munie de chasse-roues ainsi que l'organisation d'origine des bâtiments suivant un plan en U autour d'une cour centrale. Plusieurs lucarnes fenières passantes et les ouvertures des portes et fenêtres des boxes ont été conservées, tout comme leurs linteaux de briques.



LA PLAINE DE VILLIERS

KM 1.90 - ÉTAPE 2 : Vous traversez la plaine de Villiers, un espace préservé depuis lequel vous pouvez apprécier des vues lointaines sur le bassin parisien. Accueillant une activité maraîchère depuis la moitié du XIX^e siècle, l'arrivée de la céréaliculture dans son paysage s'est faite progressivement sur les trois dernières décennies avec la concentration et l'agrandissement du parcellaire des exploitations. La tranquillité de ces lieux laisse à peine deviner le passage discret du TGV Atlantique en souterrain, inauguré en 1989.



LE HAMEAU DE VILLIERS

KM 3.80 - ÉTAPE 3: Le hameau de Villiers reste fortement marqué, dans son organisation comme dans son architecture, par l'activité agricole, dont il a toujours été le siège. Il se compose d'étroites parcelles en lanières, débouchant sur des champs ou des jardins via un réseau de venelles et de sentes. En vous promenant dans les rues du hameau, il est possible d'apercevoir d'anciennes maisons de culture reconverties en habitations. C'est le cas du n°40 de la route de Saulx et du n°18 de la rue Emile Chartier, devant lesquels vous passerez et où de tels bâtiments sont reconnaissables à leurs cours communes. Ces larges espaces, autour desquels s'organisent les bâtiments d'exploitation, permettaient d'entreposer et de manœuvrer facilement le matériel, parfois partagé entre différentes familles d'agriculteurs.



LE DOMAINE DU BOIS COURTIN

KM 5.60 - ÉTAPE 4: Ce domaine, dont vous longez le mur d'enceinte, est situé entre deux forêts départementales : celle du bois des Gelles et celle du Rocher de Saulx. Son qualificatif de "bois" est lui-même une référence à la forêt du Hurepoix dont il renferme les derniers arbres. Le domaine est exploité vers les années 1840 pour ses gisements de meulières et pour ses taillis de bois. C'est

également dans ces années que commence l'édification du château, construit en pierres de meulière et surélevé d'un toit mansardé fait d'ardoises. Aux premiers bâtiments s'ajoutent alors une ferme, une petite étable et une basse-cour à la jouissance exclusive de ses résidents. L'entrée du domaine est signalée par une allée bordée de tilleuls. Le château fut habité par différentes familles de nobliaux et notables avant d'être le refuge, entre 1946 et 1980, d'une association religieuse d'entraide féminine.



LE BOIS DES GELLES

KM 7.60 - ÉTAPE 5 : Ces 16 ha de forêt, gérés par l'Office National des Forêts (ONF), sont situés sur le plateau de Courtaboeuf, et enclavés entre le passage de l'autoroute A10 et la route nationale RN188. Sur ce plateau, composé d'argiles à meulière, vous pourrez apercevoir une population de charmes et merisiers, tandis que les pentes, constituées de sables de Fontainebleau et de blocs de grès, accueillent châtaigniers et chênes. Le gisement de sable du bois des Gelles fut sollicité au XIX^e siècle comme matériau de remblais pour la ligne ferroviaire Paris-Chartres passant non loin. Le sable était extrait dans le lieu-dit de la Sablière, terrain de jeux alors bien connu des enfants Villebonnais.



LA LIGNE PARIS-CHARTRES

KM 8.80 - ÉTAPE 6 : L'actuelle autoroute A10 et la route nationale RN188 reprennent le tracé de l'ancienne voie ferrée éphémère Paris-Chartres par Villebon-sur-Yvette. À l'entrée de la rue Muller et à la fin de la rue Girardot, un pont à deux étages, vestige de la ligne, assurait le passage des trains sur son niveau supérieur. En partie basse, un quai de déchargement devait servir à l'embarquement des pavés et pierres extraites des carrières avoisinantes. La gare de Villebon-État, inaugurée en 1927 et fermée en 1939, est toujours présente. Vous l'apercevez non loin d'une ancienne locomotive et quelques mètres de rails installés en mémoire. Les nombreux parisiens en quête de verdure venus se ressourcer dans les paysages champêtres de Villebon arrivaient toutefois plutôt à la gare Palaiseau-Villebon.



KM 9.50 - ÉTAPE 7 : La rue des Casseaux et la rue des Maraîchers, réunies en un tissu urbain continu, correspondent à ce qui fût jadis le hameau des Casseaux et le hameau de la Roche, deux écarts au passé maraîcher commun. L'architecture typique de certains bâtiments témoigne fortement de cette activité, telle la ferme au n°111 de la rue des maraîchers. Encore en fonction, le bâtiment en façade dissimule une parcelle longue et étroite accueillant des serres. À l'étage, une pièce en lambris de bois servait de grenier pour entreposer et sécher les oignons. Il est encore possible d'apercevoir la poulie permettant d'y monter les récoltes. La partie de la cour qu'abrite ce grenier servait quant à elle à ranger le matériel indispensable pour le transport des fruits et des légumes jusqu'aux Halles de Paris ou jusqu'aux trains qui les y acheminaient (aujourd'hui on y gare les camions servant à acheminer les produits au Carreau des producteurs franciliens à Rungis).



KM 10.40 - ÉTAPE 8 : Vous longez la rivière Boëlle (une boëlle est un canal ou bief créé pour abonder la roue d'un moulin), un bras secondaire de l'Yvette considéré par certains comme étant le lit historique de cette dernière. Entre le cours d'eau et un ensemble d'immeubles construits dans les années 1970, vous observerez d'anciennes parcelles maraîchères aujourd'hui reconverties en jardins familiaux vivriers. La terre argileuse de ces anciens lopins de petite taille (5 à 10 ares autrefois) rendait difficile leur culture (terre lourde en hiver et sèche en été) bien que la proximité du cours d'eau en facilitât l'irrigation.



LE BIEF DU MOULIN

KM 11.20 - ÉTAPE 9 : Sur votre parcours, vous pourrez observer le bief du moulin de la Bretêche, également connu sous le nom de la Vanne Noire. Le moulin connaît une activité meunière de 1110 à 1837. Cette année-là, le moulin est transformé en papeterie. Une chaudière à vapeur, surmontée d'une cheminée de 22 mètres encore visible, sert au lessivage des matières premières ainsi qu'à sécher la pâte à papier. L'activité du moulin, puisant son énergie dans les remous de l'Yvette grâce à ce bief, sera la cause de troubles et débordements du cours d'eau causant l'inondation des cultures des paysans voisins. L'usine cesse de fonctionner en 1881. En 1966, la commune de Bagneux y installe un centre de loisirs actif jusqu'à sa fermeture en août 2010. La commune de Champlan rachète alors les bâtiments en 2011.

APRÈS LA VISITE

PRODUITS MARAÎCHERS Vous pouvez retrouver certains produits cultivés à Villebon par la famille Olivier, maraîchers locaux, dans les rayons primeurs d'Auchan (centre commercial Villebon 2) et Carrefour (La Ville-du-Bois), et parfois sur le marché du jeudi 15h-19h place Gérard Nevers à Villebon, ou chez Tony Primeurs (Route de Villebon à Villejust). • OFFICE DE **TOURISME DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE.** Horaires : Le mardi et vendredi, 9h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30. Le Mercredi, 13h30 - 17h30. Le samedi, 10h - 13h. Un dimanche sur deux, 10h - 13h. 17 Rue de l'Yvette, à Orsay / 01.69.28.59.72. www.tourisme-valleede-PALAISEAU. Horaires: du lundi au samedi, 10h00 - 12h30 et 15h00 - 18h00. Le dimanche. 9h - 12h. 5 place de la victoire à Palaiseau / 01.69.31.02.67

Retrouvez toutes les parcours et informations sur le site www. trianglevert.org. Les dépliants sont aussi disponibles dans chacune des mairies du Triangle Vert et à l'Office Départemental du tourisme de l'Essonne. Conception éditoriale et graphisme réalisés par l'Atelier de l'Ours avec le concours de l'Association historique Le temps des cerises (www.histoiredevillebon.fr).